



# ***l'Entrepreneante !***

***Budget Primitif 2026***  
*(avec reprise anticipée des résultats 2025)*

***Note de présentation et projet du budget***

***Conseil d'Administration du Centre Communal  
d'Action Sociale en date du 11 Mars 2026***

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'une commune ; c'est par conséquent un document budgétaire essentiel. Il permet de traduire en termes budgétaires et comptables les actions d'un CCAS en procédant à l'ouverture de crédits, tant en dépenses qu'en recettes, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement. C'est en ce sens que l'on dit qu'un budget est un acte de prévision, un acte d'autorisation, mais également un acte politique.

Il doit être voté par le Conseil d'Administration avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements programmés.

La section d'investissement présente quant à elle les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres (par exemple l'autofinancement), par des dotations (par exemple le FCTVA) et subventions et, le cas échéant, par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine du CCAS.

Le budget principal du CCAS est assorti d'un budget annexe, celui de la résidence autonomie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est obligatoirement jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux (art. L1612-33, CGCT).

**Budget Primitif 2026 (reprise anticipée des résultats 2025)**  
**Budget Principal CCAS**

La reprise des résultats de l'année N-1 a habituellement lieu après le vote du compte financier unique et l'affectation des résultats. Cependant, conformément à l'article L1612-32 et R1612-54 du Code Général des Collectivités Territoriales, la collectivité peut souhaiter reprendre les résultats avant l'adoption du compte financier unique. C'est exceptionnellement le cas cette année. Ainsi le Budget Primitif 2026 sera voté avec reprise anticipée des résultats.

Le Budget Primitif 2026 intègre les résultats provisoires de l'exercice 2025 qui se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTEES N-1	- €	802 097,01 €		341 617,95 €
OPERATIONS EXERCICE	7 417 211,68 €	6 969 425,69 €	384 906,20 €	224 774,26 €
TOTAUX	7 417 211,68 €	7 771 522,70 €	384 906,20 €	566 392,21 €
RESULTAT DE CLÔTURE		354 311,02 €		181 486,01 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT				181 486,01 €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1			41 502,88	-

AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire SUR L'EXERCICE 2026	
002 (EXCEDENT DE FONCT REPORTE)	354 311,02 €
001 (EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE)	181 486,01 €
RAR DEPENSES	41 502,88 €

La section de fonctionnement du Budget Primitif du CCAS est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 8 225 011.02 €. La section d'investissement du Budget Primitif du CCAS est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 572 525.03 €.

Le BP 2026 du CCAS de Liévin est présenté ci-dessous en fonctionnement et en investissement par chapitre budgétaire :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				DETAIL DES RECETTES			
DETAIL DES DEPENSES							
Chap	Libellé	BP 2025	Crédits ouverts BP 2026	Chap	Libellé	BP 2025	Crédits ouverts BP 2026
011	Charges à caractère général	2 171 632,51	2 106 996,00	013	Atténuations de charges	50 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 704 000,00	5 705 000,00	70	Produits des services, du domaine...	1 292 000,00	1 305 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	73	Impôts et taxes	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	147 515,00	198 976,00	74	Dotations et participations	2 026 375,00	1 795 500,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	75	Autres produits de gestion courante	3 163 500,00	4 653 500,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = 011+012+014+65+656		7 023 147,51	8 010 972,00	TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 531 875,00 €	7 854 100,00 €
66	Charges financières (b)	49 429,07	45 000,00	76	Produits financiers (b)	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 752,81	10 000,00	77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)	0,00	0,00	78	Reprises sur provisions (d)	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>7 104 329,39</b>	<b>8 065 972,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>6 531 875,00</b>	<b>7 854 100,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	116 402,62	72 799,02	042	Op d'ordre de transfert entre sections	6 500,00	16 600,00
042	Op ordre de transfert entre sections	119 740,00	86 240,00				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		236 142,62	159 039,02				
043	Op ordre à l'intérieur sect fonct	0,00	0,00	043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>236 142,62</b>	<b>159 039,02</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 500,00</b>	<b>16 600,00</b>
D002	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00	R002	R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	802 097,01	354 311,02
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>7 340 472,01</b>	<b>8 225 011,02</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>7 340 472,01</b>	<b>8 225 011,02</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT				DETAIL DES RECETTES			
DETAIL DES DEPENSES		DETAIL DES RECETTES					
Chap	Libellé	BP 2025	Crédits ouverts BP 2026	Chap	Libellé	BP 2025	Crédits ouverts BP 2026
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	289 550,00	173 422,15	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
OP	Opérations d'équipement	0,00	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	289 550,00	173 422,15	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		Total des recettes d'équipement	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	229 000,00	229 000,00	138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 000,00	12 000,00	26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	241 000,00	241 000,00	27	Autres immobilisations financières	12 000,00	12 000,00
				024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
					Total des recettes financières	37 000,00	32 000,00
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé)	0,00	0,00	45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé)	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	530 550,00	414 422,15		TOTAL DES RECETTES REELLES	37 000,00	132 000,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	6 500,00		021	Virement de la section de fonctionnement	116 402,62	72 799,02
				040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 740,00	86 240,00
					TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	236 142,62	159 039,02
041	Opérations patrimoniales	300 000,00	100 000,00	041	Opérations patrimoniales	300 000,00	100 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	306 500,00	116 600,00		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	536 142,62	259 039,02
	RAR DEPENSES	77 710,57	41 502,88		RAR RECETTES	0,00	0,00
D001	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	R001	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	341 617,95	181 486,01
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	914 760,57	572 525,03		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	914 760,57	572 525,03

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général de l'ensemble des structures sont détaillées ci-dessous pour 2026 avec un rappel du BP 2025 :

Article	BP2025	BP2026
60611 - Eau et assainissement	20 800,00	31 900,00
60612 - Energie - Electricité	170 350,00	140 200,00
60613 - Chauffage urbain	252 541,51	130 300,00
60622 - Carburants	2 000,00	2 000,00
60623 - Alimentation	1 008 300,00	1 003 200,00
60628 - Autres fournitures non stockées	12 600,00	13 000,00
60631 - Fournitures d'entretien	48 100,00	43 300,00
60632 - Fournitures de petit équipement	57 750,00	56 700,00
60636 - Habillement et vêtements de travail	5 700,00	5 700,00
6064 - Fournitures administratives	6 150,00	6 250,00
60661 - Médicaments	0,00	1 650,00
6068 - Autres matières et fournitures	2 000,00	5 000,00
611 - Contrats de prestations de services	6 250,00	943,00
6132 - Locations immobilières	222 000,00	222 000,00
61351 - Matériel roulant	47 020,00	71 180,00
61358 - Autres	11 250,00	7 580,00
615221 - Bâtiments publics	42 000,00	37 500,00
61551 - Matériel roulant	4 000,00	3 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	7 000,00	25 500,00
6156 - Maintenance	42 015,00	76 007,00
6161 - Multirisques	38 440,00	30 650,00
6162 - Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	1 495,00
617 - Etudes et recherches	0,00	21 400,00
6182 - Documentation générale et technique	600,00	620,00
6184 - Versements à des organismes de formation	8 800,00	5 500,00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 500,00
62268 - Autres honoraires, conseils	0,00	0,00
6228 - Divers	3 000,00	0,00
6231 - Annonces et insertions	3 000,00	0,00
6232 - Fêtes et cérémonies	500,00	7 650,00
6234 - Réceptions	250,00	250,00
6236 - Catalogues et imprimés	3 000,00	2 000,00
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	4 400,00	10 000,00
6247 - Transports collectifs du personnel	3 600,00	0,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	2 000,00	2 400,00
6261 - Frais d'affranchissement	200,00	200,00
6262 - Frais de télécommunications	13 880,00	13 300,00
627 - Services bancaires et assimilés	0,00	900,00
6281 - Concours divers (cotisations)	5 300,00	2 000,00
6288 - Autres	108 036,00	118 721,00
63512 - Taxes foncières	7 300,00	5 000,00
<b>Total Chapitre 011-Charges à caractère général</b>	<b>2 171 632,51</b>	<b>2 106 996,00</b>

L'évolution des dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 011 « charges à caractère général » concerne principalement :

- Un réajustement des frais liés à la gestion du nouvel espace petite enfance en fonction de l'année écoulée. L'ajustement porte principalement sur le montant des fluides qui s'élève à 302 400 € pour l'ensemble des structures du CCAS.
- Une baisse des prévisions de cotisations d'assurance de 20 % à la suite des mandatements 2025.
- L'organisation en 2026 du forum santé et du forum sénior
- Une dépense supplémentaire évaluée à 21 400 € pour l'analyse des besoins professionnels et l'analyse des besoins sociaux, obligation légale pour les collectivités de plus de 1500 habitants dotées d'un CCAS.
- Une enveloppe réservée aux diverses réparations d'entretien des bâtiments est également reconduite ainsi qu'une enveloppe pour les formations du personnel du CCAS.

Les autres dépenses de fonctionnement :

-Les charges de personnel sont évaluées à 5 705 000 € : elles comprennent le montant des rémunérations, cotisations et frais assimilés pour 4 955 000 € correspondant au montant annoncé dans le ROB 2026, cumulé au montant des frais de personnel « Ville » refacturés au CCAS pour les missions effectuées pour la structure pour un montant de 750 000 €.

-Le montant prévisionnel de l'ensemble des aides octroyées par le CCAS reste quasiment identique à l'exercice précédent. Seule la subvention d'équilibre au budget annexe de la résidence autonomie a été revalorisée et estimée à 148 276 €. Elle sera réajustée en fin d'exercice en fonction du besoin réel de la résidence autonomie en fonctionnement.

-Les intérêts de la dette à la suite de la mobilisation des emprunts pour la crèche sont estimés à 45 000€.

-Un montant de 10 000 € est prévu au chapitre 67 « charges exceptionnelles » en cas d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

-Les dépenses d'ordre de fonctionnement sont évaluées à 159 039.02 € composées du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et des amortissements de l'exercice.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Parmi les recettes de la section de fonctionnement, on note principalement :

- Les atténuations de charges évaluées à 100 000 € sur l'exercice 2026.

-les participations des services (portage de repas, structures petite enfance, cantines scolaires) identiques à l'année précédente.

-les subventions de fonctionnement versées par le département dans le cadre du conventionnement « Référent accompagnement global » et « remobilisation sociale » pour 101 500 € et « coaching familial » pour 65 000 €.

-Les prestations de services CAF ont été réajustées en fonction des bilans 2025 déposés auprès des services de la CAF. Celles-ci ont été estimées à 1 461 000 €.

-Les subventions Etat, CAF et ville de Liévin versée dans le cadre du programme de réussite éducative pour 138 000 €.

- Les autres produits de gestion courante regroupent principalement les loyers perçus par le CCAS ainsi que la subvention d'équilibre de la Ville de Liévin.

La subvention d'équilibre de la Ville au CCAS est évaluée à 4 530 000€. Elle regroupe :

- Le montant nécessaire au fonctionnement du CCAS de la Ville de Liévin pour 3 731 212 €
  - La prise en charge de la refacturation du personnel Ville exerçant des missions pour le CCAS pour 750 000 €
  - L'accompagnement financier de l'Etat relatif à la mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) versé le 30 décembre 2025 d'un montant de 48 788 €.
- L'excédent de fonctionnement provisoire de l'année 2025 qui s'élève à 354 311.02 €.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de la section d'investissement concernent :

- Des dépenses d'aménagement et de mise en conformité dans les différents bâtiments du CCAS.
- Une provision pour l'aménagement de postes de travail.
- L'acquisition de vélos électriques.
- L'achat d'une borne interactive, de mobilier, d'outils de communication dans le cadre de l'organisation du forum.
- Du matériel nécessaire au fonctionnement de la cuisine centrale notamment des caisses de transport pour les repas du portage à domicile, des tables de tri pour les déchets dans les restaurants scolaires conformément aux dispositions de la loi EGalim.
- La mise en conformité de l'espace petite enfance notamment l'installation de climatisations.
- L'aménagement d'un espace extérieur à la Garderie Dolto.

L'ensemble de ces aménagements et installations est évalué à 173 422.15 €.

Les autres dépenses d'investissement sont :

- Le remboursement en capital de la dette à la suite de la mobilisation des emprunts pour la crèche estimée à 229 000 €.
- Une enveloppe de 12 000 € pour les secours remboursables.
- Les dépenses d'ordre concernant l'intégration des travaux en régie dans le patrimoine du CCAS ainsi que l'amortissement des subventions transférables pour 16 600 €.
- Les restes à réaliser de l'année 2025 reportés sur le budget 2026 qui s'élèvent à 41 502.88 €.

Pour information, l'autorisation de programme n°1901-Construction d'une crèche est clôturée au 31/12/2025. Le montant total de la construction du bâtiment s'élève donc à 6 850 183,39 €.

### Clôture de l'autorisation de programme n°1901-Construction d'une crèche

Autorisation de Programme n°1901-Construction d'une crèche										
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		PROPOSITION VOTE AP 2025	Montant AP- Clôture au 31/12/2025	SOLDE
REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	Prévu (RAR 2024)	REALISE			
22 780,82	246 961,26	440 550,50	3 276 822,83	2 771 262,00	91 805,98	71 975,95	0,00	6 922 159,34	6 850 183,39	71 975,95

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

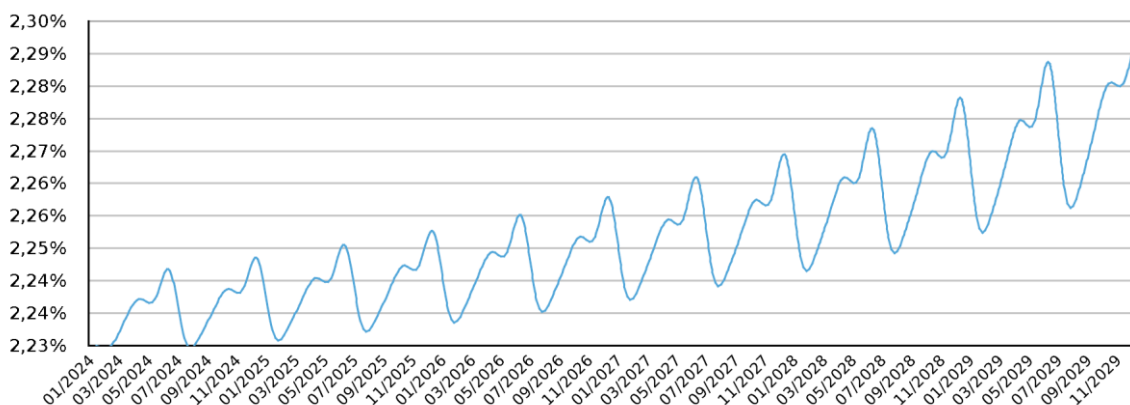
Les principales recettes de la section d'investissement concernent :

- Une subvention d'équipement versée par la Caisse des allocations familiales d'un montant prévisionnel de 100 000 € pour la mise en conformité de l'espace petite enfance.
- Le FCTVA pour un montant d'environ 20 000 €.
- Le remboursement de secours pour 12 000 €.
- L'autofinancement par l'inscription du montant des amortissements pour un montant prévisionnel de 81 000 € ainsi que le virement de section a été ajusté en fonction de la reprise des résultats N-1.
- Le report d'exécution positif provisoire reporté de 2025 pour un montant de 181 486,01 €
- Aucun emprunt ne sera mobilisé en 2026.

### Synthèse de la dette au 31/12/2025

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
2 100 187,50 €	2,25 %	8 ans et 11 mois	4 ans et 7 mois	3

#### Evolution annuelle du taux moyen (en %)

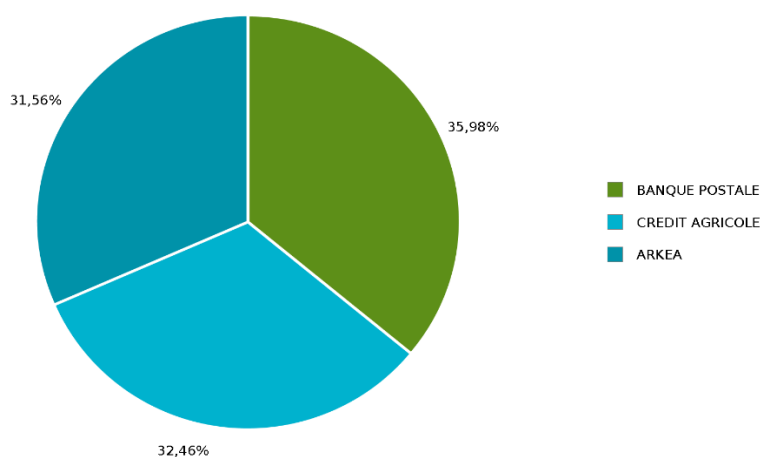


### Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	2 100 187.50 €	100,00 %	2,25 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>2 100 187.50 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2,25 %</b>

### Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
BANQUE POSTALE	755 625.00 €	35,98 %	
CREDIT AGRICOLE	681 750.00 €	32,46 %	
ARKEA	662 812.50 €	31,56 %	
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>2 100 187.50 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>-</b>



© Finance Active

### Dette par année

	2025	2026	2027	2028	2029	2034
Encours moyen	2 203 828 €	1 974 828 €	1 745 828 €	1 517 118 €	1 287 828 €	144 489 €
Capital payé sur la période	229 000 €	229 000 €	229 000 €	229 000 €	229 000 €	210 063 €
Intérêts payés sur la période	50 006 €	45 029 €	40 052 €	35 074 €	30 097 €	5 211 €
Taux moyen sur la période	2,21 %	2,22 %	2,23 %	2,23 %	2,25 %	2,86 %

**Budget Primitif 2026 (reprise anticipée des résultats 2025)**  
**Budget Annexe Résidence Autonomie Maurice Mathieu**

De manière identique au CCAS, le Budget Primitif 2026 de la Résidence Autonomie Mathieu intègre les résultats de l'exercice 2025 provisoires qui se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTEES	- €	- €		175 859,65 €
OPERATIONS EXERCICE	597 953,30 €	597 953,30 €	31 603,90 €	33 535,23 €
TOTAUX	597 953,30 €	597 953,30 €	31 603,90 €	209 394,88 €
RESULTAT DE CLÔTURE		- €		177 790,98 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT				177 790,98 €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1			1 831,96	-

AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire SUR L'EXERCICE 2026	
002 (EXCEDENT DE FONCT REPORTE)	- €
001 (EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE)	177 790,98 €
RESTES A REALISER DEPENSES	1 831,96

La section de fonctionnement du Budget Primitif annexe de la Résidence Autonomie 2026 est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 689 940 ,00 €. La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 227 590,98 €.

La vue par chapitre du budget primitif 2026 est présentée ci-dessous :

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	Crédits ouverts BP 2026
D	F	011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	359 650,00	346 350,00
D	F	012 - Dépenses afférentes au personnel	232 000,00	240 000,00
D	F	016 - Dépenses afférentes à la structure	64 350,00	103 590,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>656 000,00</b>	<b>689 940,00</b>
R	F	017 - Produits de la tarification	549 295,00	529 914,00
R	F	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	15 390,00	11 400,00
R	F	019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	91 315,00	148 626,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>656 000,00</b>	<b>689 940,00</b>
D	I	13 - Subventions d'investissement	0,00	350,00
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00
D	I	20 - Immobilisations incorporelles	8 400,00	7 000,00
D	I	21 - Immobilisations corporelles	191 059,65	213 409,02
D	I	21 - Immobilisations corporelles-RAR	0,00	1 831,96
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>204 459,65</b>	<b>227 590,98</b>
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	175 859,65	177 790,98
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	600,00	3 800,00
R	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00
R	I	28 - Amortissement des immobilisations	23 000,00	36 000,00
R	I	49 - Dépréciation des comptes tiers	0,00	5 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>204 459,65</b>	<b>227 590,98</b>

Parmi les dépenses de fonctionnement on note :

- Les fluides ajustés par rapport à la consommation 2025 soit 130 000 €.
- Les dépenses liées à l'alimentation, aux fournitures administratives, à la prestation repas pour les résidents ainsi qu'à l'achat de produits pharmaceutiques, de produits d'entretien et de fournitures médicales pour 206 900 €.
- Les frais liés aux différentes actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie (ateliers/spectacles/actions) pour 9 450,00 €.
- Les dépenses de personnel en 2026 représentent 34,79 % du montant total des dépenses de fonctionnement et s'élèvent à 240 000,00 €.
- les dépenses afférentes à la structure regroupent la location de la borne interactive située dans le hall de la Résidence, les dépenses d'entretien des locaux, les différents impôts comme la taxe foncière ou la SACEM, et également les amortissements. Ce groupe de dépenses est en augmentation par rapport à l'année précédente notamment dû aux frais de service du système de sécurisation « Appel malade », à une enveloppe réservée aux réparations de biens mobiliers, aux dotations aux amortissements. Une provision en cas de non-recouvrement de créance a également été anticipée pour 5 000 €. Ce groupe de dépenses est évalué à 103 590,00 €.

Parmi les recettes de fonctionnement, on note principalement :

- Les produits de la tarification (loyers) estimés à 442 000,00 € en augmentation de 1% par rapport à 2025.
- La Dotation globale pour 17 909,00 € et le forfait Autonomie pour 11 400 €.
- Le forfait soins pour 70 005 €.
- La subvention d'équilibre du budget du CCAS pour un montant de 148 276 €.

Les dépenses d'investissement concernent une provision pour travaux dans les appartements, et les locaux communs, l'achat d'une télévision pour la salle de restauration, de machines à laver, la mise en place d'éclairage LED dans les couloirs de la résidence ainsi que l'achat de montres « Appel Malade ».

Elles seront principalement financées par l'excédent d'investissement reporté provisoire d'un montant de 177 790,98 € ainsi que des amortissements des immobilisations.